

# [Qui sont les Kurdes ?]

Leur Histoire, leur situation et leur combat



Edition 2010

# SOMMAIRE

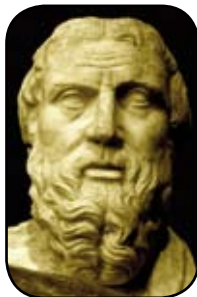
I. Les Kurdes dans l’histoire .....	3
II. La situation des Kurdes au Moyen-Orient .....	4
A. En Turquie .....	4
B. En Iran .....	6
C. En Syrie .....	7
D. En Irak .....	7
III. La situation en 2010.....	8
IV. Les Kurdes en Europe .....	12
A. La diaspora kurde et l’immigration.....	12
B. Les associations kurdes .....	13
C. Se tenir informé.....	15
- Liste des associations kurdes en France.....	15
- Sites internet.....	15

# L LES KURDES DANS L'HISTOIRE

Depuis des millénaires, les Kurdes peuplent les terres fertiles de la Mésopotamie, berceau des civilisations. Irriguée par les flots du Tigre et de l'Euphrate, la région fut le théâtre de la révolution néolithique, lorsque les humains commencèrent à domestiquer les animaux et à se sédentariser. Peu à peu, les villages se transformèrent en villes, puis en Etats et en empires multiethniques. C'est dans ce contexte que fut inventée l'écriture, au III<sup>ème</sup> millénaire avant J.-C.

C'est à peu près à cette époque que l'on trouve la première trace de l'existence des Kurdes dans des documents écrits. Ils sont donc l'un des premiers peuples autochtones de la région. Vers le début du 1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., des peuples iraniens, les Mèdes et les Perses, descendent peu à peu de la mer Caspienne vers le plateau iranien et la Mésopotamie. Tandis que les Perses s'installent au sud, dans le Fars, les Mèdes s'implantent dans les montagnes du Zagros. Ils apportent avec eux une nouvelle religion, qui aura une influence durable sur la pensée et la philosophie grecques et romaines : le **Zoroastrisme**.

Comme le raconte **Hérodote** dans ses

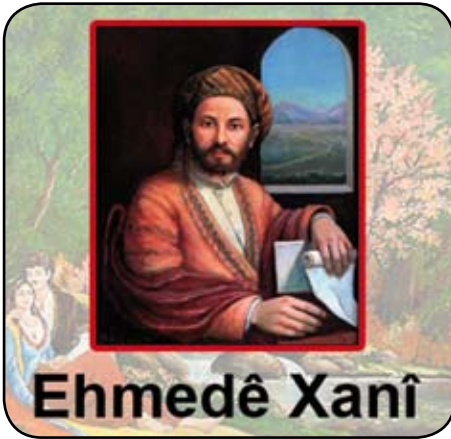


« Enquêtes », c'est au VII<sup>ème</sup> siècle que le premier roi mède, Dayukku, entreprend d'unifier les tribus du Zagros. C'est ainsi que l'empire mède se constitue. Il atteindra son apogée avec la prise de Ninive, la capitale de l'empire assyrien, en 612 av. J.-C. Peu après, le dernier roi mède sera renversé par Cyrus qui fondera l'empire perse, empire au sein duquel les Kurdes continueront toutefois à jouer un rôle majeur.

C'est à l'époque seldjoukide qu'est pour la première fois apparu le terme de « Kurdistan », utilisé par le sultan Sanjar (1084 - 1118) dans le sens de « Pays des Kurdes ». Au cours du Moyen-âge, les Kurdes vont aussi jouer un rôle prépondérant. Ils sont constitués en petites principautés autonomes dirigées par des dynasties. C'est d'une de ces dynasties, les Ayyoubides, qu'est issu **Saladin**, l'homme qui a repris Jérusalem aux Croisés et qui se distinguait par sa tolérance et ses talents de stratège, reconnu dans son camp comme chez ses adversaires.

Par la suite, les guerres incessantes entre l'empire ottoman et l'empire perse viendront cependant régulièrement jeter une ombre sur la vie paisible des Kurdes, une vie simple, menée en harmonie avec la nature au sein de leur pays montagneux. En effet, la frontière entre les deux empires, tracée par le **traité de Qasr-e Chirin en 1639**, sera la première frontière à venir séparer le Kurdistan. Les princes kurdes participent à l'effort de guerre de part et d'autre pour les

## II. LA SITUATION DES KURDES AU MOYEN-ORIENT



deux empires, et c'est ainsi qu'en 1692, dans son épopée

*«Je m'en remets à la sagesse de Dieu.  
Les Kurdes, dans l'Etat du monde,  
Pour quelle raison restent-ils privés  
de leur droit ?*

*Bref, pourquoi sont-ils opprimés ?  
[...]*

*Ces Turcs, ces Persans les assiègent  
Des quatre côtés à la fois.*

*Et les deux camps font du peuple kurde*

*Une cible pour la flèche du destin...»*

« Mem û Zîn », le grand poète kurde **Ehmedê Xanî** se lamente.



Ces mots trouvent un écho aujourd'hui encore dans les cœurs des Kurdes. En effet, suite à la première guerre mondiale et à la dislocation de l'empire ottoman, le **Traité de Sèvres (1921)** leur avait promis un pays. La guerre d'indépendance turque et la signature du **Traité de Lausanne (1923)** allait cependant tout changer. Ainsi, depuis la création de la République de Turquie, les Kurdes sont divisés entre quatre Etats, la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie. Ils sont environ 40 millions au total (25 millions en Turquie, 8 millions en Iran, 5 millions en Iraq et 2-3 millions en Syrie). Leur langue a été interdite et leurs droits bafoués. Ils ont subi plusieurs génocides, aux mains des Turcs à **Dêrsîm (1937)** et de Saddam Hussein lors de la **campagne d'Anfal** (200 000 morts, dont 7 000 personnes gazées dans la ville de Halabja).

### A. En Turquie

L'attitude de la République de Turquie à l'égard des Kurdes a toujours été une attitude de répression et de négation de leur identité. Malgré le fait que les Kurdes aient largement participé à la guerre d'indépendance de la Turquie, dès la création de la République, en 1923,

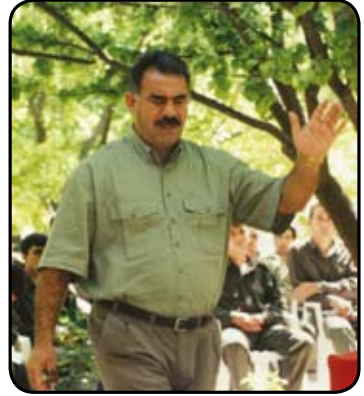


Seyid Riza

ils sont mis au ban de l'entité nouvellement créée. Leur langue et leur culture sont interdites, toute revendication de l'identité kurde est proscrite ; le nouveau slogan de la République est «Une langue, un drapeau, un pays». En réponse à cela, **les Kurdes se révoltent à plusieurs reprises** ; tout d'abord emmenés par **Cheikh Said en 1926**, puis dans l'**Ararat en 1930**, et enfin au Dêrsîm, sous l'impulsion de **Seyid Riza, en 1937**. A chaque fois, ces révoltes sont réprimées dans le sang ; suite à la rébellion de Seyid Riza, la moitié de la population du Dêrsîm (500 000 personnes environ) est exterminée ou déportée vers les villes de l'ouest de la Turquie. **Il s'agit du premier génocide de l'histoire kurde.**

La négation de l'identité kurde continue et, après les répressions terribles de la première moitié du vingtième siècle, l'Etat contrôle la région d'une poigne de fer, ayant les mains libres pour mener sa politique d'assimilation. Comme l'a fièrement annoncé Mahmut Esat Bozkurt, ministre de la Justice de Mustafa Kemal, en 1930 : «En Turquie, les non-Turcs n'ont qu'un seul droit, celui d'être les domestiques et les esclaves des Turcs.»

Pendant près de quarante ans, l'identité kurde subsiste mais demeure en sommeil, sans aucune reconnaissance ni statut officiels : en Turquie, les Kurdes n'existent pas. Il faut attendre les années 1970 pour qu'au sein de la gauche turque, et notamment communiste, on commence timidement à parler du problème kurde. **En 1978, le P K K, Parti des**



**Travailleurs du Kurdistan, est créé, avec à sa tête Abdullah Ocalan.** Il mêle une approche progressiste visant à faire évoluer la société tribale et patriarcale à la revendication de l'indépendance du Kurdistan.

Le 12 septembre 1980, une junte de généraux emmenée par Kenan Evren organise un coup d'Etat et s'empare du pouvoir. S'ensuit une période de répression terrible ; l'identité kurde, qui avait à peine commencé à réapparaître, est à nouveau bannie de la sphère publique. Les activistes kurdes ou de gauche sont impitoyablement pourchassés, emprisonnés, torturés et tués. Cette période est marquée par des milliers d'exécutions sommaires et, une fois de plus, le peuple kurde est en danger de dispari-

tion. C'est pour cette raison que le PKK lance, le 15 août 1984, une résistance armée au Kurdistan.

Au cours du conflit, l'armée va adopter une politique de terre brûlée et cibler délibérément les populations civiles. 4000 villages sont brûlés, provoquant l'exil de 3.000.000 de réfugiés vers les grandes métropoles du Kurdistan ou de l'ouest de la Turquie, où ils vivent dans la misère. 30.000 civils sont tués, pour la plupart des villageois, des intellectuels ou des militants de la cause kurde, exécutés sommairement par l'armée, la police, les gendarmes ou les groupes paramilitaires fascistes employés par le gouvernement turc, tels que les «gardiens de village» ou les milices d'extrême-droite. L'armée n'hésite ainsi pas à tirer sur la foule lors de la célébration du Newroz, le nouvel an kurde, à Cizre en 1991. La décennie des années 90 aura sans aucun doute été l'une des plus sanglantes de l'histoire kurde. En 1999, suite à un complot international, Abdullah Ocalan, parti en Europe pour rechercher une solution pacifique au conflit, est arrêté. Jugé par un tribunal militaire turc, il purge depuis 11 ans une peine de prison à vie sur l'île d'Imrali.

Aujourd'hui, la situation en Turquie est mitigée. Si certaines avancées démocratiques, fruit des nombreux cessez-le-feu et efforts pour la paix d'Abdullah Ocalan et des dirigeants politiques kurdes, ont été obtenues, les mesures prises par le gouvernement turc restent timides, voire symboliques. D'un autre côté, la

répression continue impitoyablement. Ainsi, l'année 2009 a vu la fermeture et l'interdiction du DTP (Parti pour la Société Démocratique, pro-kurde), tandis que le durcissement des lois anti-terroristes ont conduit des milliers d'enfants en prison, leur seul crime étant d'avoir participé à des manifestations démocratiques. Les bavures et les exactions de la police et de l'armée turques se poursuivent en toute impunité au Kurdistan, en dépit de la main tendue d'Abdullah Ocalan et de ses appels à une résolution pacifique du conflit. Dans le cadre du processus d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, il est donc urgent que la communauté internationale agisse et participe à une résolution pacifique du conflit.

## *B. En Iran*

En Iran, la situation n'est guère meilleure. Depuis l'éphémère République du Kurdistan, proclamée à Mahabad en 1946 et réprimée dans le sang par l'armée iranienne, la situation n'a guère changé. Bien qu'il n'existe pas le même degré de kurdophobie qu'en Turquie - il y a même une province du nom de Kordistan - les Kurdes ont toujours été la cible du gouvernement iranien. Cette répression s'est notamment aggravée sous le régime barbare de la république islamique. Ce régime, qui bafoue les droits de l'homme sans aucune hésitation, s'acharne en particulier sur les Kurdes, ainsi que sur les autres minorités ethniques du pays. C'est ainsi que, dès 1979, l'**ayatollah Khomeini** avait déclaré une

fatwa sur les Kurdes, exhortant les forces armées à massacrer la population. Ces massacres se poursuivirent jusqu'en 1984. Le 13 juillet 1989, **le chef du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI), Abdul Rahman Qasimlo, est assassiné dans un restaurant de Vienne où il avait été attiré sous couvert de négociations pour la résolution du problème kurde.** Parmi les membres du commando à la solde du régime islamique, la presse autrichienne a récemment révélé la présence d'un nom aujourd'hui bien connu: **Mahmoud Ahmadinejad.** En 1991, deux ans plus tard, le successeur d'Abdul Rahman Qasimlo, Sadeqh Sharafkandi, est à son tour assassiné à Berlin dans des circonstances similaires.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Mahmoud Ahmadinejad, le durcissement général de la politique iranienne a également sévèrement touché les Kurdes. De nombreux militants associatifs kurdes, professeurs, journalistes, médecins, ont été la cible de cette politique inique et fasciste. Certains ont été exécutés, d'autres sont menacés de l'être. En prison, ils sont victimes des pires tortures dans le plus grand silence de la communauté internationale et de l'UE.

### *C. En Syrie*

Le Kurdistan de Syrie est la plus petite partie du Kurdistan. Cependant, la répression y est aussi intense que dans les autres territoires. Sur les 2 millions de Kurdes environ qui vivent en Syrie, 350 000, principalement des

réfugiés fuyant la répression en Turquie, n'ont même pas de papiers d'identité et ne peuvent donc pas quitter le pays. Les droits culturels des Kurdes ont toujours été niés. Ces dernières années notamment, depuis l'arrivée de **Bachar el-Assad** au pouvoir, la répression est montée d'un cran. Il y a ainsi eu trois morts en 2008 à Qamislo et 2 morts en 2010 à Rakka au cours des manifestations du Newroz (nouvel an kurde), tués par la police baasiste. Depuis, les arrestations, les tortures, les assassinats et les disparitions se poursuivent sans discontinuer. Le parti Baas au pouvoir, imitant l'exemple des Turcs et de Saddam Hussein, a notamment entamé une politique d'arabisation des régions kurdes, donnant aux villes et aux villages des noms kurdes et tentant de créer une «ceinture arabe» entre les zones de peuplement kurde et le reste du pays.

### *D. En Irak*

Très tôt le théâtre de révoltes nationalistes kurdes, comme en Turquie, le Kurdistan d'Irak s'est toujours soulevé contre les régimes successifs, alternant périodes de négociation et de guerre, sous la conduite du mythique chef kurde **Mustafa Barzani.** L'arrivée de Saddam Hussein au pouvoir va cependant sceller le sort des Kurdes dans ce qui sera l'une des plus terribles tragédies de leur histoire. Prenant pour prétexte la guerre Iran-Irak (1980-1988) et le soi-disant soutien des Kurdes irakiens à Téhéran, Saddam lance l'opération Anfal et donne la direction des



opérations à son cousin, le tristement célèbre «**Ali le chimique**». Au cours de l'année 1988, environ 180 000 Kurdes, hommes, femmes et enfants, ont été tués, dont 5 000 personnes gazées dans la seule ville d'Halabja, ce qui en fait l'attaque chimique dirigée contre des civils la plus meurtrière de l'histoire de l'humanité. Les massacres d'Anfal et d'Halabja ont été reconnus comme génocide par un tribunal néerlandais à La Haye en 2005.

Depuis l'invasion américaine de l'Irak en 2003, la région du Kurdistan irakien bénéficie d'une large autonomie. Elle a son parlement et son gouvernement propres, et grâce à sa stabilité et à sa sécurité, c'est une région florissante du point de vue culturel et économique. Malgré les disputes qui continuent avec le gouvernement central sur le statut de la riche ville pétrolière de **Kirkouk**, la région commence à devenir une destination prisée non seulement par les Kurdes mais aussi par les investisseurs et les touristes étrangers. C'est dans ce cadre que s'est d'ailleurs ouvert, l'année dernière, un Consulat de France à Hewlêr (Erbil), la capitale du Kurdistan irakien.

### III. LA SITUATION EN 2010

*Communiqué du KNK,  
(15 juillet 2010)*

Crimes de guerre envers la guérilla Kurde du PKK : utilisation de gaz chimique, mutilations, incendies de forêt volontaires.

**N**ous souhaitons attirer votre attention sur les crimes de guerre commis par l'armée turque. Depuis des siècles, l'humanité tente d'élaborer un droit de la guerre. Depuis plus de 150 ans, les guerres sont régies par des conventions internationales. La Turquie est partie à la plupart de ces conventions. Mais il est malheureux de constater que quand il s'agit d'appliquer ces normes et en particulier lorsqu'il est question des Kurdes, les autorités turques ne respectent pas leurs engagements. Cette attitude ne concerne pas que les Kurdes. En effet, on ne connaît toujours pas le sort des 1612 Chypriotes faits prisonniers durant l'invasion de Chypre en 1974.



Depuis 26 ans que dure la guerre dans notre pays, l'armée turque et le gouvernement n'ont jamais respecté le droit de la guerre et ont commis de nombreux

crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Durant cette guerre, des milliers de villages ont été brûlés, de nombreuses forêts ont été incendiées et des millions de personnes ont été déplacées. Des centaines de milliers de personnes ont par ailleurs été torturées et des milliers d'autres ont été tuées sous la torture ou exécutées arbitrairement dans la rue ou après avoir été enlevées. On a utilisé des armes interdites, les guérilleros faits prisonniers ont été exécutés après avoir été interrogés sous la torture, leurs corps ont été brûlés ou mutilés.

Depuis deux mois, on assiste à une intensification de la guerre. L'armée turque continue ses anciennes pratiques. Au cours des vingt derniers jours, les corps des guérilleros tués dans les combats dans les régions de Siirt, Hakkari et Gumushane ont été sauvagement mutilés. On a arraché les yeux de certains. A d'autres, on a coupé les oreilles, le nez, les organes génitaux, les bras ou les doigts. D'autres encore ont la tête coupée ou tout le corps mutilé, à tel point qu'ils sont méconnaissables. **Pourtant, la convention de Genève de 1949 sur le droit de la guerre, à laquelle la Turquie est partie, prohibe les mutilations sur les corps des personnes tuées et prescrit l'enterrement honorable des corps ainsi que le respect et l'entretien convenable de leur tombe.** Les actes commis par l'armée turque sont des crimes de guerre.

On continue encore à dévaster les milieux naturels en brûlant les forêts, ceci afin d'empêcher les guérilleros du PKK de s'y cacher. On empêche la popula-

tion d'éteindre le feu par ses propres moyens. Jusqu'à aujourd'hui, des dizaines de milliers d'hectares de forêts ont été réduits en cendre. La convention précitée contient pourtant des dispositions qui protègent l'environnement et prohibent clairement la dévastation des milieux naturels: "La guerre sera conduite en veillant à protéger l'environnement naturel contre des dommages étendus, durables et graves. Cette protection inclut l'interdiction d'utiliser des méthodes ou moyens de guerre conçus pour causer ou dont on peut attendre qu'ils causent de tels dommages à l'environnement naturel, compromettant, de ce fait, la santé ou la survie de la population." Ici encore, l'armée turque commet un crime de guerre.

Si on ne prend pas de mesure, l'armée turque va continuer et diversifier ses pratiques anti-conventionnelles. Les faits cités ci-dessus sont des exemples manifestes de ces pratiques. Ils sont chaque jour publiés par les organes de presse. Vous trouverez ci-joint un dossier relatif à ce sujet, accompagné d'un document audiovisuel. Nous sommes convaincus que vous y témoignerez l'attention et la considération requises.

**Les yeux des guérilleros ont été arrachés, leurs têtes ont été défoncées, leurs bras, leurs jambes et leurs corps ont été mutilés.**

*Commission des Affaires étrangères du KNK*

## *Les crimes et les détentions abusives envers les enfants mineurs kurdes*



Il est estimé, d'après les sources officielles du gouvernement turc, à environ **1500 enfants mineurs en prison**, condamné sous la loi anti-terroriste, pour avoir simplement jeté des cailloux contre les forces de police. De plus, envers ces actes immoraux, l'opinion turque ne s'intéresse toujours pas à ces cas graves qui sont les détentions de mineurs pour des actes eux aussi mineurs.



## *Ouverture du plus grand procès politique en Europe depuis les purges staliniennes*

Le Bureau politique du **BDP (Parti pour la paix et la démocratie)** appelle les parlementaires français et européens, les maires et les élus locaux, les militants politiques et tous les défenseurs des droits humains à venir assister en observateur, le 18 octobre 2010 à Diyarbakir, à l'ouverture du procès qui va juger 151 personnalités kurdes, parmi les 1 500 prévenu(e)s qui croupissent, certain(e)s depuis 18 mois, dans les geôles turques.

C'est le plus grand mouvement de répression organisé contre des personnalités politiques pro-kurdes : des dirigeants du DTP, parmi lesquels les vice-présidents du parti, ont été, immédiatement après ce succès, arrêtés et placés en détention ; depuis, aucun n'a été traduit en justice ; les chefs d'accusation ne sont toujours pas connus. À ce jour, quelque 1 500 personnalités politiques kurdes ont été arrêtées et détenues, certaines depuis le 14 avril 2009. Les responsables politiques arrêtés appartiennent à la catégorie de ceux et de celles qui sont les plus actifs pour mettre en place la démocratie locale, en dépit du harcèlement continu de l'État turc.

La Cour a décidé d'ouvrir, le 18 octobre 2010 à Diyarbakir, le procès de 151 d'entre eux, tous des hommes et des femmes politiques kurdes et défenseurs des droits humains.

Il s'agit de 41 femmes et de 110 hommes. 108 sont toujours détenus ; 16 sont recherchés (parmi lesquels Remzi Kartal, ancien député du DEP, Président de Kongra-gel, réfugié politique en Belgique ; Ahmet Dere, journaliste-écrivain réfugié politique en Europe) ; 26 ont été laissés en liberté, dont 7 sont sous contrôle judiciaire (parmi lesquels Osman Baydemir, maire métropolitain de Diyarbakir).

On compte 3 anciens députés du DEP, 25 maires, maires-adjoints et anciens maires, un président de « Conseil régional, » des conseillers municipaux, 28 dirigeants du DTP dont les 3 vice-présidents, l'ancien président du DEHAP, le vice-président de l'Association des Droits de l'Homme (IHD), le directeur général du DISKI (Direction de l'administration des eaux et canalisations de Diyarbakir), le chef de rédaction de Gün-TV, la coordinatrice et le secrétaire général du GABB (Union des Municipalités du Sud-est anatolien, dont le président est Osman Baydemir), le coordinateur général de l'association Agenda Local 21, un conseiller du président du BDP, des présidents et des

administrateurs d'associations comme Göç-Der (aide aux personnes déplacées «en exil intérieur»), Meya-Der (aide aux orphelins et familles victimes de guerre), Tuhad-Der (aide aux détenus et à leur famille), IHD (défense des Droits humains), le Centre culturel de Mésopotamie (MKM), des avocats dont 2 défenseurs d'Abdullah Öcalan...

Deux prévenus toujours incarcérés, Leyla Güven (Maire de Viranşehir) et Şeyhmus Bayhan (Président du Conseil de la Région de Diyarbakir), sont membres du Conseil de l'Europe et siègent au Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux.

Un réquisitoire de 7 578 pages réclame des peines d'emprisonnement allant de 15 ans à la perpétuité. Le motif ? Non, le leitmotiv : terrorisme.

Rappelons que la Turquie est membre d'institutions internationales comme l'OTAN, l'OCDE, l'OSCE, le Conseil de l'Europe et le G20 ; qu'elle est candidate à l'entrée dans l'Union européenne, avec laquelle elle a conclu en 1995 un accord d'union douanière.

**André Métayer – Amitiés kurdes de Bretagne (Septembre 2010)**



## IV. LES KURDES EN EUROPE

### A. La diaspora kurde et l'immigration

La première vague d'immigration kurde en Europe date de l'après-  
Seconde Guerre Mondiale. Plusieurs milliers d'immigrés originaires de Turquie et du Kurdistan sont arrivés en Allemagne afin de répondre à une demande de main d'œuvre bon marché. Par la suite, de nombreux immigrés kurdes ont commencé à arriver dans des pays tels que la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre, la Suède, la Suisse et le Danemark. Jusqu'aux années 70, l'arrivée des immigrés kurdes s'expliquait essentiellement par des raisons économiques. Néanmoins, après le **coup d'État militaire fasciste du 12 septembre 1980 en Turquie**, les immigrés originaires de la région kurde ont dû prendre le chemin de l'exil pour des raisons politiques. Déplacés de force par la sale guerre menée par l'armée turque dans la région, les Kurdes ont dû s'exiler en Europe.

La plupart des Kurdes se sont installés en Europe et en particulier en Allemagne dans les régions du centre où ils ont obtenu le statut de réfugiés politiques. Il n'existe aucun recensement rigoureux et fiable sur la diaspora kurde en Europe. Les estimations les plus courantes font état de la présence d'environ **2 millions de Kurdes en Europe occidentale**. Ils sont 1,5 millions en

Allemagne et **250 000 en France**.

Par ailleurs, plus de 250 000 réfugiés kurdes dont la demande d'asile politique n'a pas encore été acceptée vivent aussi en Europe.

L'exil forcé des Kurdes vers l'Europe s'explique ainsi essentiellement par des raisons politiques et cet exil a formé le début de la diaspora kurde.

Aujourd'hui, la diaspora kurde, avec plus de 60 ans d'histoire, est installée de façon définitive dans les pays d'accueil. En Allemagne, il s'agit de la troisième génération, en France de la deuxième. La diaspora kurde commence à s'intégrer sur les plans économique, social, culturel et politique et nous pouvons observer de plus en plus d'exemples de réussite. Les Kurdes ont, pour la majorité d'entre eux, le statut de travailleur. C'est seulement ces 20 dernières années que la diaspora a réussi dans le domaine des affaires. Par exemple, en Allemagne, près de 30.000 Kurdes sont entrepreneurs. En France, on compte environ 7.000 entrepreneurs d'origine kurde.

Le niveau d'étude des enfants a considérablement évolué ces dernières années. Il y a de plus en plus de jeunes qui font des études supérieures, ce qui témoigne d'une accélération de l'intégration. Pendant longtemps, les Kurdes ont vécu repliés sur eux-mêmes et on peut encore constater les effets de ce mode de vie. C'est avec les enfants devenus adultes de ces immigrés que l'on remarque des avancées du point de vue de l'éducation, l'intégration sociale et du rôle joué au sein de la société dans

laquelle ils vivent. On peut aujourd'hui dire que les Kurdes sont assez rapidement parvenus à s'ouvrir et à franchir le pas d'une adaptation positive.

**De plus en plus de Kurdes, si ce n'est la quasi-totalité d'entre eux, adoptent la nationalité de leur pays de résidence, ce qui n'est pas seulement une intégration naturelle mais bien le signe d'un rôle actif dans leur pays d'adoption.** Par exemple, un étudiant ayant accompli des études supérieures change considérablement son mode de vie pour l'adapter d'avantage à la société où il évolue. Ils doivent pouvoir prendre place dans les différentes institutions étatiques, être membre de partis politiques, et en même temps se préoccuper des problèmes de leur communauté. Au niveau international, les Kurdes font face à de sérieux problèmes. Cela est surtout ressenti et vécu par la diaspora, qui a ainsi le devoir de défendre la cause kurde, en informant et en militant pour que soit reconnue la légitimité de ce combat. Ainsi, les Kurdes sont dans l'obligation de développer un lobbying puissant afin de se faire entendre.

## *B. Les associations kurdes*

### **1. Au niveau européen : KON-KURD**

Même si les Kurdes commencent à émigrer à partir de l'après Seconde Guerre Mondiale, la plus importante partie de la diaspora kurde fût forcée de quitter sa terre à partir du milieu des années 80, conséquence directe du coup d'état militaire en Turquie ou encore des attaques à l'**arme chimique** de l'Irak de Saddam

contre les kurdes en 1988/1989. Le pic se situera dans les années 90 avec une répression violente, notamment en Turquie, qui aboutira à la **destruction de plus de 4000 villages kurdes**, des déplacements forcés par million vers les grandes métropoles turques (Istanbul, Izmir, Ankara,...) ce qui devait permettre l'accélération de la politique d'assimilation du gouvernement turc.

Aujourd'hui la plus grande ville kurde en nombre d'habitant est Istanbul !

Avec l'arrivée des Kurdes en Europe dans les années 80, la diaspora kurde, petit à petit, s'organise en association pour s'entraider dans ces pays qui leur sont dans un premier temps étranger mais aussi afin de soutenir ceux qui sont restés au Kurdistan. Ces associations servaient aussi comme point d'appui pour l'intégration des kurdes dans les nouvelles sociétés où ils vivent à présent. Devant le nombre croissant des associations, des fédérations se mettent en place dans les différents pays européens. Ainsi ces fédérations permettent la coordination de toutes les associations Kurdes du même pays mais aussi avec celles des autres pays d'Europe. Et le 1er Octobre 1993 avec son premier Congrès la confédération des fédérations kurdes d'Europe, **KON-KURD**, voit le jour en Belgique. **KON-KURD** est aujourd'hui le représentant de toutes les associations Kurdes mais aussi celui qui fait le lien entre elles. Les associations Kurdes à travers KON-KURD parlent d'une seule voix lorsqu'il est

nécessaire de faire l'unité. Plusieurs avantages à cela :

- ❖ Un plus fort lobbying des associations au niveau national ou Européen
- ❖ Une diaspora kurde qui peut partager ses difficultés ou ses bonnes expériences avec tous les groupes présents dans les pays de l'Europe
- ❖ Pousser la diaspora à prendre place dans la vie politique ou associative des pays de résidence.

Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des élus d'origine kurde en Allemagne, en Suisse, en France ou encore en Suède alors qu'ils sont à peine issus de la deuxième génération, signe d'une intégration rapide.

### Les fédérations membres :

- ❖ YEK-KOM  
*Fédération Des Associations Kurdes en Allemagne,*
- ❖ FED-BIR  
*Fédération Des Associations Kurdes en Angleterre*
- ❖ Kurdiska Rådet i Sverige  
*Conseil Des Associations Kurdes en Suède*
- ❖ FEY-KOM  
*Fédération Des Associations Kurdes en Autriche*
- ❖ FEK-BEL  
*Fédération des associations Kurdes en Belgique*
- ❖ FEY-KURD  
*Fédération des Associations Kurdes en Danemark*
- ❖ FEKAR-KURDISTAN  
*Fédération Des Associations Kurdes en Suisse*
- ❖ FED-KOM  
*Fédération Des Associations Kurdes en Pays-Bas*
- ❖ FEYKA-KURDISTAN  
*Fédération Des Associations Kurdes en France*
- ❖ FED-KA  
*The Kurdish Fédération Of Associations in Australia*
- ❖ NORVEGE- ASSOCIATION
- ❖ FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS KURDES EN CANADA

## 2. Au niveau national : FEYKA-KURDISTAN

FEYKA-KURDISTAN regroupe 14 associations membres à travers la France. Cette fédération se charge surtout d'organiser les associations présentes en France en leur apportant soutien et informations grâce au partage du savoir faire, de l'expérience des différentes associations en France ou en Europe. Cela est d'autant plus nécessaire lors qu'il s'agit d'une association nouvellement créée. En effet, cela permet aux nouvelles associations de profiter du vécu des plus anciennes. Régulièrement des réunions d'organisation sont faites avec la participation de la direction de toutes les associations.

Tous types d'événements sont organisés grâce au FEYKA-KURDISTAN qui met en commun l'effort de toutes les associations de France. Des manifestations de soutien aux Kurdes contre la politique turque à l'égard de la population kurde ou en soutien à leur représentant (exemple lors de la fermeture du parti pro-kurde DTP en décembre 2009 et l'arrestation des élus tel que des maires mais aussi l'arrestation de manifestant mineurs, condamné par divers organismes tels que Amnesty International ou Unesco). Autre exemple, la fête du NEWROZ, le nouvel an kurde, se fait avec la participation de plusieurs associations réunies.

## C. Se tenir informé

### ❖ KON-KURD

*Confédération des Associations  
Kurdes en Europe*

Rue Jean Stas 41,  
1060 Bruxelles BELGIQUE

Tél: +32 2 647 99 53

Tél/fax: +32 2 647 27

E-mail: [info@kon-kurd.org](mailto:info@kon-kurd.org)

[www.kon-kurd.org](http://www.kon-kurd.org)



### ❖ FEYKA-KURDISTAN

*Fédération Des Associations Kurde  
en France*

16, Rue d'Enghien, 75010 Paris

E-mail : [feyakurdistan@yahoo.fr](mailto:feyakurdistan@yahoo.fr)

### *Liste des associations kurdes en France*

Avion : *Maisons Franco-Kurde*

Bordeaux : *Association Franco-Kurde*

Creil : *Maison Franco-Kurde*

Evry : *Maison Franco-Kurde*

Lyon : *Maison de peuple Kurde*

Marignane : *Association Mésopotamie*

Montpellier : *Association Culturelle Franco-Kurde*

Marseille : *Maison du peuple Kurde*

Mulhouse : *Centre Culturelle kurde*

Paris : *Centre Culturel Kurde Ahmet Kaya*

Rennes : *Maison Franco- Kurde*

Strasbourg : *Association Culturelle Franco-Kurde*

Toulouse : *Maison du peuple Kurde*

Villiers Le Bel : *Association Mésopotamie*

### *Sites internet*

### ❖ Ajansa Nûçeyan a Firatê

Agence de presse Firat

Langues : anglais, kurde, turc

[www.firatnews.com](http://www.firatnews.com) ou .nu

### ❖ ARJÎN

**Association de la jeunesse kurde**

Actualités, dossier, documents, forum, photos et agenda des manifestations kurdes

[www.jeunessekurde.fr](http://www.jeunessekurde.fr)

### ❖ Amitiés kurdes de Bretagne

Actualités, dossiers et activités

[www.amitieskurdesdebretagne.eu](http://www.amitieskurdesdebretagne.eu)

### ❖ Kurdish-Info

Langues : français, kurde, turc, anglais, allemand et italien

[www.kurdish-info.eu](http://www.kurdish-info.eu)

### ❖ l'Initiative Internationale pour la libération d'Ocalan

Campagne, articles, dossier de presse...

Langues : anglais, italien, allemand, basque, portugais, français et néerlandais

[www.freedom-for-ocalan.com](http://www.freedom-for-ocalan.com)

### ❖ Hevallo Blogspot (anglais)

Blog d'actualités

[www.hevallo.blogspot.com](http://www.hevallo.blogspot.com)

### ❖ Kurdistan Report (en allemand)

[www.nadir.org/nadir/periodika/kurdistan\\_report](http://www.nadir.org/nadir/periodika/kurdistan_report)





*Nous tenons à remercier tous les journalistes/photographes  
(Simko Destan, Mustafa Peköz, André Métayer, Carl Hocquart)  
et ainsi que toutes personnes ayant participé à la réalisation de cette brochure.*